

Avril 2014



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

F

Conférence régionale pour l'Europe

VINGT-NEUVIÈME SESSION

Bucarest (Roumanie), 2-4 avril 2014

Point 14 de l'ordre du jour

Conclusions des débats de la trente-huitième session de la Commission européenne d'agriculture

1. La Commission européenne d'agriculture a tenu sa trente-huitième session à Bucarest (Roumanie) les 1^{er} et 2 avril 2014.

Ouverture de la session

2. Le Président de la Commission européenne d'agriculture, M. Balazs Hamar, a souhaité la bienvenue aux délégués et remercié le Gouvernement roumain d'avoir accueilli la Commission. Il a rappelé que la Commission était un organe de réunion technique au service de la Conférence régionale pour l'Europe.

3. Le Vice-Premier Ministre et Ministre de l'agriculture et du développement rural de la Roumanie, M. Daniel Constantin, a ouvert la session et observé que les questions à l'ordre du jour étaient d'un très grand intérêt pour la région.

4. Au nom de la FAO, M. Vladimir Rakhmanin, Sous-Directeur général et Représentant régional pour l'Europe et l'Asie centrale, a souhaité la bienvenue aux participants et remercié le Gouvernement roumain pour son hospitalité et l'excellence des moyens fournis pour la session. Toutes les délégations se sont jointes à ces remerciements.

5. Il a rappelé aux délégués la diversité de la région et souligné qu'il fallait mutualiser les fruits de l'expérience acquise. Il a remercié les membres d'apporter leur soutien au processus de transformation entrepris par la FAO sous la houlette du Directeur

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mk084f

général, qui met l'accent sur les résultats, sur la nécessité d'adapter les activités à la demande et sur une décentralisation renforcée.

Point 1: Adoption de l'ordre du jour

6. La Commission a adopté l'ordre du jour et le calendrier tels qu'ils figurent à l'Annexe II et à l'Annexe III du présent rapport.

Point 2: Nomination du rapporteur

7. Mme Hedwig Wögerbauer (Autriche) et M. Damien Kelly (Irlande) ont été nommés rapporteurs de la Commission européenne d'agriculture.

Point 4: Pour des chaînes de valeur ouvertes et équitables en Europe et Asie centrale – les coopératives et autres solutions (ECA 38/14/2 Rev. 1)

8. La Commission a encouragé la FAO à fournir des orientations relatives au cadre législatif applicable aux coopératives et à renforcer les capacités des agriculteurs, des transformateurs, des responsables politiques et des autres intervenants intéressés par les coopératives et leurs avantages, avec pour objectif ultime de construire des chaînes de valeur durables en Europe et en Asie centrale.

9. La Commission a pris note des difficultés rencontrées s'agissant de créer et développer des coopératives et fait valoir l'expérience qu'elle avait acquise pour ce qui est de les surmonter. À cet égard, la FAO devrait collaborer avec le secteur privé, les mouvements coopératifs qui ont réussi et les pays ayant une longue expérience dans la mise en place de différents types de coopératives.

Point 5: Des systèmes agroalimentaires pour améliorer la nutrition en Europe et Asie centrale (ECA 38/14/3)

10. La Commission a noté que le document présente une bonne description des défis auxquels sont confrontés les États Membres dans le domaine de la nutrition et, en particulier, a approuvé les politiques avancées pour améliorer l'impact nutritionnel des systèmes agroalimentaires dans la région. À ce sujet, il a été souligné que des approches multisectorielles et interdisciplinaires s'imposaient.

11. Par ailleurs, il a été noté que les principaux problèmes liés à la nutrition dans la région étaient l'obésité et la malnutrition, bien que la dénutrition et les carences en micronutriments soient toujours présentes dans certains pays d'Asie centrale et du Caucase. En ce qui concerne la dénutrition, il a été souligné qu'il fallait promouvoir en particulier une alimentation équilibrée pendant la période prénatale ainsi que de bonnes pratiques d'alimentation postnatale.

12. Des politiques en faveur du consommateur et un étiquetage indiquant correctement les valeurs nutritionnelles, qui permettent aux consommateurs de faire des choix éclairés, devraient être élaborées comme l'énonce le document susmentionné. Il serait alors plus facile aux citoyens de rester en bonne santé et de bien se nourrir.

13. La Commission a considéré que les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale constituaient un cadre approprié pour l'évaluation des problèmes nutritionnels dans la région.

14. La Commission s'est dite en désaccord avec l'idée selon laquelle les industries de la restauration rapide et des sodas pouvaient «fournir des nutriments à bon marché qui contribuent à faire reculer la dénutrition».

Point 6: Vers une gestion de la sécheresse fondée sur une analyse du risque en Europe et en Asie centrale (ECA 38/14/4)

15. La Commission a noté que le document présentait de façon suffisamment fidèle les enjeux présents et futurs en lien avec le renforcement de la résilience des moyens d'existence face à la sécheresse en Europe et en Asie centrale, et elle a souligné la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des plans d'action relatifs à la gestion de la sécheresse, tant au niveau des pays que des bassins fluviaux.

16. Étant donné qu'elle utilise de nombreuses ressources hydriques, l'agriculture est le secteur le plus vulnérable à la sécheresse. Par conséquent, il convient de cibler les investissements et de prendre des mesures planifiées et mises en œuvre stratégiquement de manière à réduire les risques de sécheresse, à lutter contre la dégradation des terres et à gérer la pénurie d'eau (par exemple, en modernisant les systèmes d'irrigation), ce qui permettra de renforcer la sécurité alimentaire et les avantages environnementaux.

17. La Commission a approuvé les conclusions et la voie à suivre présentées dans le document, s'est déclarée en faveur d'une meilleure intégration de la gestion des risques de sécheresse et des aspects relatifs au changement climatique, ainsi que la collaboration multisectorielle pour des politiques de gestion de la sécheresse efficaces, et s'est félicitée du resserrement de la coopération sur les questions liées à la sécheresse au niveau de la région.

18. La Commission a encouragé la FAO et d'autres organisations à collaborer efficacement à l'appui des programmes de renforcement des capacités nationaux et régionaux et à participer activement aux plateformes régionales axées sur le suivi de la sécheresse et des systèmes d'alerte rapide, comme par exemple l'Observatoire européen de la sécheresse. Elle s'est également félicitée du soutien de ses partenaires de la sphère de la recherche à l'heure de tirer un meilleur parti des progrès scientifiques réalisés en matière de suivi de la sécheresse et d'évaluation de son impact, notamment dans le domaine de l'agriculture et les secteurs connexes.

Point 7: Importance des statistiques ventilées par sexe dans le secteur rural et agricole - progrès et enjeux et examen des travaux du Groupe de travail sur les femmes et la famille dans le développement rural et de l'activité future du Groupe (ECA 38/14/5 et ECA 38/14/6)

19. La Commission a pris note des résultats de l'évaluation de l'égalité des sexes par pays conduite dans la région (à savoir en Albanie, en Arménie, en Géorgie et en République de Moldova) et:

a) a reconnu que le manque de données du secteur rural/agricole ventilées par sexe fait entrave à l'efficacité des travaux menés dans la région, avec pour résultat une planification, une mise en œuvre et des évaluations qui laissent à désirer. Par conséquent, les États Membres devraient se voir encouragés à renforcer leurs capacités en la matière afin de mieux recueillir, diffuser et analyser les informations agricoles et rurales pertinentes;

b) a fortement encouragé l'intégration de la question de l'équité hommes-femmes dans toutes les activités;

c) s'est dite bien consciente de l'écart qui existe entre les sexes sur le plan de l'accès aux terres, aux ressources et aux services de vulgarisation;

d) a reconnu qu'il était nécessaire de fournir des formations ciblées aux femmes intervenant dans le secteur agricole;

20. La Commission a examiné l'approche proposée par le Secrétariat comme autre solution pour intégrer efficacement et à moindre coût les questions sexospécifiques aux activités menées dans la région, conformément au nouveau Cadre stratégique de la FAO, au titre duquel l'équité hommes-femmes doit constituer un thème transversal dans tous les objectifs. Elle a également approuvé la suppression du Groupe de travail sur les femmes.

21. Le nouveau réseau des coordonnateurs des questions d'équité hommes-femmes et sa composition ont également recueilli l'approbation de la Commission. Cette dernière a encouragé le renforcement et l'élargissement du réseau, y compris en invitant d'autres ministères et institutions à y participer, en plus des ministères de l'agriculture.

Point 9: Élection des membres du Comité exécutif

22. La Commission a élu Mme Natalie Feistritzer Présidente du Comité exécutif pour une durée de quatre ans.

23. M. Vasily Lavrovski a été réélu pour un troisième mandat de deux ans, et les nouveaux membres élus sont: M. Siim Tiedemann, M. Damien Kelly, M. Mirosław Drygas, Mme Marietta Okenkova et M. Hilmi Erin Dedeoglu.

24. Le Président de la Commission européenne d'agriculture a remercié les membres sortants du Comité exécutif, Mme Marina Calvino, Mme Makbule Kocak, M. Fuad Farzalibayow et M. Hans-Jörg Lehmann, pour leur participation soutenue aux travaux du Comité exécutif ces dernières années.

25. La Commission a remercié le Président sortant, M. Balazs Hamar, pour son dévouement et pour les efforts qu'il a consentis afin de redynamiser la Commission européenne d'agriculture.

Point 10: Autres questions

26. Aucune autre question n'a été examinée.

Point 11: Date et lieu de la trente-neuvième session

27. La trente-neuvième session de la Commission aura lieu à Budapest en 2015, à une date qui doit être déterminée par le Comité exécutif en collaboration avec REU.

Résumé des conclusions par le Rapporteur

28. Les rapporteurs ont présenté un résumé oral des conclusions concernant l'issue des débats sur les points 3 à 11. Ce résumé a été approuvé par la Commission.